

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

MARS 2006

Vol. 7, n° 3

■ EST-IL RENTABLE DE
RETOURNER AUX
ÉTUDES?

■ QUI REÇOIT LE
PRÊT ÉTUDIANT?



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4628; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1800 263-1136. Les normes de services à la clientèle sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2006. ISSN : 1492-4978.

Prix : 6 \$CAN l'exemplaire, 52 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. L'utilisation de ce produit est limitée au détenteur de licence. Le produit ne peut être reproduit ou transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence.

Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements extraits. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source doit être citée comme suit : Source (ou *Adapté de*, s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent obtenir la permission écrite des Services d'octroi de licences, division du Marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Est-il rentable de retourner aux études?

- Les travailleurs qui retournent aux études en tant qu'étudiants adultes fréquentent surtout des établissements d'enseignement postsecondaire non universitaires. Près de 90 % des certificats d'études postsecondaires qu'ont obtenus les étudiants adultes étaient délivrés par des établissements tels que des collèges communautaires et des écoles de métiers ou de formation professionnelle.
- Les travailleurs qui ont participé à l'éducation des adultes et qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires ont enregistré en général une plus forte croissance des gains que leurs homologues qui n'y ont pas participé, même après la prise en compte de facteurs tels que le salaire initial, la profession et la taille de l'entreprise.
- Bien que les travailleurs plus jeunes et plus scolarisés aient affiché des taux de participation plus élevés, les participants plus âgés et moins scolarisés ont retiré autant d'avantages de leur certificat. Toutefois, chez les participants âgés, seuls ceux qui sont restés au service du même employeur ont profité de l'éducation des adultes, tandis que les jeunes participants ont obtenu des retombées supérieures en changeant d'employeur.

■ Qui reçoit le prêt étudiant?

- Plus de la moitié (52 %) des étudiants à temps plein du niveau postsecondaire (âgés de 18 à 24 ans) dont les parents avaient un revenu inférieur à 40 000 \$ ont reçu un prêt en 2000 dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE), contre 14 % des étudiants dont les parents avaient un revenu de 80 000 \$ ou plus.
- La somme moyenne des prêts aux étudiants diminue au fur et à mesure qu'augmente le revenu des parents. En 2000, environ les deux tiers de la valeur des prêts ont été accordés à des étudiants dont les parents avaient un revenu inférieur à 60 000 \$, soit 73 % dans le cas des étudiants à charge et 51 % dans le cas des étudiants indépendants.
- Les étudiantes avaient un taux plus élevé d'obtention de prêts que leurs homologues masculins (34 %, contre 29 %). Mais elles avaient aussi un taux plus élevé d'inscription à temps plein aux études postsecondaires (38 %, contre 30 %).
- Les étudiants immigrants affichaient un taux beaucoup plus élevé d'obtention de prêts que ceux nés au Canada (45 %, contre 31 %). L'écart était en partie attribuable au revenu plus faible des parents : 58 % des étudiants immigrants étaient issus de familles dont le revenu était inférieur à 40 000 \$, contre 29 % des étudiants nés au Canada.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPF au catalogue).

Nous
vous offrons
encore plus!
Une réduction de 20 %
sur un abonnement de 2 ans!
Seulement 100,80 \$ (taxes en sus)
Une réduction de 30 %
sur un abonnement de 3 ans!
Seulement 132,30 \$
(taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Division des finances
Immeuble R.-H. Coats, 6^e étage
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



TÉLÉPHONE

1 800 267-6677

Mentionnez PF025084



TÉLÉCOPIEUR

1 877 287-4369
(613) 951-0581



COURRIEL

Infostats@statcan.ca

BON DE COMMANDE

Nom

Entreprise

Service

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

N° au catalogue

Titre

75-001-XPF

L'emploi et le revenu en perspective

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 7% et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte :

MasterCard VISA American Express

N° de carte

Date d'expiration

Signature

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.)

Paiement inclus _____ \$

Signature de la personne autorisée

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		

Total

TPS (7 %)

TVP en vigueur

TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)

Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA

Total général



Statistique Canada / Statistics Canada

Canada

Est-il rentable de retourner aux études?

Boris Palameta et Xuelin Zhang

De nombreuses études ont documenté les avantages de la fréquentation scolaire. Mais qu'en est-il du retour aux études? La notion que la formation scolaire prend fin avec l'entrée sur le marché du travail est de plus en plus périmée. Alors que l'évolution technologique rapide stimule la croissance d'une économie axée sur le savoir et impose de nouvelles compétences professionnelles, le vieillissement de la population se traduit par une réduction du nombre de nouveaux travailleurs disponibles pour répondre à ces besoins. Par conséquent, les adultes sont de plus en plus nombreux à réintégrer le système scolaire. Le nombre de Canadiens âgés de 25 à 64 ans qui étaient étudiants à plein temps a plus que triplé de 1976 à 1996 (Gower, 1997). Une tendance analogue est observée dans d'autres pays. Par exemple, aux États-Unis, alors que moins de 10 % des étudiants inscrits avaient 35 ans ou plus en 1970, ce pourcentage est passé à plus de 19 % en 2001 (Armour, 2003).

Certains étudiants adultes sont déjà très scolarisés, mais peuvent néanmoins ressentir le besoin de mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences. D'autres, moins scolarisés, ont pu accéder au marché du travail et occuper un emploi peu spécialisé, et désirent maintenant améliorer leurs perspectives. Dans les deux cas, les étudiants adultes auront probablement plus de défis à relever que les autres étudiants, ayant à équilibrer travail, études et obligations familiales. Par exemple, les étudiants adultes seront plus susceptibles de réduire leurs heures de travail, d'où des coûts supérieurs en gains perdus. En revanche, un retour aux études sans réduction des heures de travail peut compromettre les obligations familiales.

Boris Palameta est au service de la Division de la statistique du revenu. Xuelin Zhang est au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. On peut joindre Boris Palameta au (613) 951-2124 et Xuelin Zhang au (613) 951-4295 ou bien l'un ou l'autre à perspective@statcan.ca.

Ces coûts peuvent être particulièrement prohibitifs pour les travailleurs âgés, qui disposent de moins de temps pour récupérer les gains perdus, et pour les travailleurs moins scolarisés, qui sont moins susceptibles de recevoir un appui de leur employeur pour leurs activités scolaires. Effectivement, ces groupes sont moins susceptibles de participer à l'éducation des adultes que leurs homologues plus jeunes et plus scolarisés (Peters, 2004).

Tableau 1 Taux de participation à l'éducation des adultes

	Ensemble	Sans certificat	Certificat d'études post-secondaires
	%		
Hommes	13,7	5,3	8,4
17 à 34 ans	19,1	7,8	11,3
35 à 59 ans	9,9	3,5	6,4
Sans diplôme d'études secondaires	8,2	4,6	3,6
Diplôme d'études secondaires	13,3	4,5	8,9
Collège	16,3	5,9	10,4
Baccalauréat ou supérieur	14,0	5,6	8,4
Femmes	14,7	6,8	7,9
17 à 34 ans	19,4	9,0	10,4
35 à 59 ans	12,0	5,6	6,4
Sans diplôme d'études secondaires	10,3	6,3	4,0
Diplôme d'études secondaires	12,6	4,9	7,7
Collège	16,9	7,3	9,7
Baccalauréat ou supérieur	15,8	9,8	6,0

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

Le retour aux études est un investissement dont on s'attend à ce qu'il rapporte; pourtant, les données sur le rendement de l'éducation des adultes sont rares, particulièrement au Canada¹. Qui en profite et dans quelle proportion? Est-ce que les groupes les plus susceptibles d'y participer — les jeunes et les plus scolarisés — sont également les plus susceptibles d'en profiter? Se fondant sur l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (voir *Source des données et définitions*), la présente étude permet d'examiner les gains horaires et annuels avant et après l'éducation des adultes, et de comparer la croissance des gains des participants à l'éducation des adultes avec celle des non-participants.

La plupart des étudiants adultes sont jeunes et ont au moins un diplôme d'études secondaires

Au cours de la période à l'étude, 14 % des hommes et 15 % des femmes étaient des étudiants adultes. La majorité d'entre eux ont obtenu un certificat d'études postsecondaires. Comme dans les études antérieures (Peters, 2004), l'âge et le niveau de scolarité initial étaient reliés à la participation à l'éducation des adultes. Les jeunes travailleurs (17 à 34 ans) ont eu des taux de participation et de diplomation beaucoup plus élevés que leurs homologues plus âgés (35 à 59 ans); les travailleurs sans diplôme d'études secondaires ont eu les taux les plus bas. Toutefois, aucune relation simple n'a été perçue entre le niveau de scolarité initial et la participation à l'éducation des adultes. Par exemple, les taux de diplomation des diplômés du secondaire et des titulaires d'un grade universitaire étaient presque les mêmes (tableau 1)⁵.

L'éducation des adultes se donne surtout dans des collèges communautaires et autres établissements non universitaires

Les étudiants adultes ont fréquenté surtout des établissements d'enseignement postsecondaire non universitaires, tels que des collèges communautaires et des écoles de métiers ou de formation professionnelle. La grande majorité des certificats d'études postsecondaires obtenus — près de 90 % — n'étaient pas de niveau universitaire (tableau 2).

L'éducation des adultes est rentable, mais seulement pour ceux qui obtiennent un certificat d'études postsecondaires

La croissance des gains au cours de la période d'observation de six ans a été évaluée à la fois pour les gains horaires et annuels. Ceux qui ont obtenu un

Tableau 2 Établissements d'enseignement fréquentés par les étudiants adultes

	Sans certificat ¹	Certificat d'études postsecondaires ²
	%	
École secondaire	19,4	...
Établissements postsecondaires non universitaires	58,5	88,3
Collège communautaire, ou d'arts appliqués et de technologie	27,9	36,5
École de métiers ou de formation professionnelle	13,1	31,0
École de gestion ou de commerce	5,7	16,7
Cégep	4,8	4,1
Divers établissements	7,0	...
Université	22,2	11,7

¹ Plus haut niveau de scolarité atteint.

² Dans le cas des personnes qui ont obtenu plus d'un certificat d'études postsecondaires, on ne prend en compte que le certificat le plus récent.

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

certificat d'études postsecondaires entre la deuxième et la cinquième année ont affiché la plus forte croissance. Par exemple, la croissance des gains horaires et annuels des femmes qui ont obtenu un certificat a été environ le double de celle des femmes n'ayant pas participé à l'éducation des adultes. Les femmes qui sont retournées aux études sans obtenir de certificat ont, en revanche, connu une croissance inférieure à celles qui ne l'ont pas fait (graphique).

Ces résultats peuvent évidemment découler d'autres facteurs que l'éducation des adultes. Par exemple, les gains des jeunes travailleurs progressent habituellement plus rapidement que ceux de leurs homologues plus âgés, et les jeunes travailleurs sont également plus susceptibles de retourner aux études et d'obtenir un certificat. Par conséquent, les résultats ci-dessus peuvent refléter une différence d'âge entre les groupes comparés plutôt qu'une différence résultant de l'éducation des adultes. Afin d'isoler l'association entre la croissance des gains et l'éducation des adultes, d'autres variables liées à la progression des gains doivent être prises en compte. Une façon courante d'y parvenir consiste à utiliser un modèle de régression (voir *Modèle de régression*).

Source des données et définitions

L'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu** (EDTR) couvre environ 97 % de la population canadienne, à l'exclusion de celle qui vit dans les territoires, dans les établissements institutionnels, dans les réserves indiennes ou dans les bases militaires. Chaque panel de répondants, comprenant environ 15 000 ménages et 30 000 adultes, est interviewé deux fois par année — une fois sur la situation sur le marché du travail, l'activité scolaire et les relations familiales, et une fois sur le revenu — pendant six années consécutives². Un nouveau panel de six ans est incorporé tous les trois ans. Par conséquent, deux panels se chevauchent toujours. À l'heure actuelle, deux panels complets sont disponibles (1993 à 1998 et 1996 à 2001), d'où est tiré l'échantillon de la présente étude.

Le niveau de scolarité de chaque répondant est établi au cours de la première interview; l'information sur tous les certificats d'études postsecondaires du répondant est également obtenue. L'activité scolaire subséquente est signalée chaque année, y compris la fréquentation scolaire et les nouveaux certificats d'études postsecondaires reçus. Par conséquent, les modifications des gains survenues au cours des six années peuvent être comparées entre ceux qui ont fréquenté un établissement d'enseignement au cours de cette période et ceux qui ne l'ont pas fait. Une limite de l'étude est que l'information sur les activités de formation liées à l'emploi n'est disponible qu'à partir de 2002, ce qui explique pourquoi les activités de formation ne sont considérées que si elles faisaient partie d'un programme donnant droit à des crédits d'un établissement d'enseignement officiel.

Les **étudiants adultes** sont définis comme des personnes qui ont cessé de fréquenter un établissement d'enseignement et qui ont travaillé pendant au moins une année avant de retourner aux études. Pour faciliter l'analyse, un échantillon a été choisi selon les critères suivants :

1. Seules les personnes qui étaient âgées de 17 à 59 ans lors de la première année d'observation et qui ont répondu pendant six ans étaient incluses. De plus, les personnes qui étaient âgées de 50 à 59 ans la première année et qui ont reçu des prestations de retraite à un moment quelconque au cours des six années étaient exclues.
2. Les personnes qui étudiaient à plein temps ou à temps partiel ou qui ont reçu un certificat d'études postsecondaires au cours de la première ou de la dernière année étaient exclues. L'exclusion des personnes qui fréquentaient un établissement d'enseignement au cours de la première année permet de garantir la sélection de travailleurs qui sont retournés aux études, et non d'étudiants poursuivant des études sans interruption. Comme la fréquentation scolaire peut influencer sur les gains, l'exclusion des personnes qui

étaient aux études pendant la sixième année assure une évaluation plus cohérente de la progression des gains au cours des six années.

3. Comme la décision de travailler à temps partiel est susceptible d'influer sur les gains, seules les personnes qui voulaient travailler à plein temps au cours de la première et de la sixième année — c'est-à-dire celles qui ont travaillé à plein temps au moins une partie de l'année, ou dont l'emploi principal était à plein temps ou involontairement à temps partiel — étaient incluses³. Les travailleurs à temps partiel par choix avaient pu refuser un emploi à plein temps mieux rémunéré parce qu'ils préféraient travailler à temps partiel, et étaient donc exclus de l'analyse.
4. Comme l'étude s'attarde à l'incidence de l'éducation des adultes sur le revenu tiré d'un emploi rémunéré, les personnes ayant touché des gains d'un travail autonome au cours d'une année quelconque étaient exclues.
5. Finalement, les personnes ayant un niveau de scolarité initial inconnu étaient également exclues.

L'échantillon final comprenait 10 999 personnes, soit 5 326 du panel un et 5 673 du panel deux.

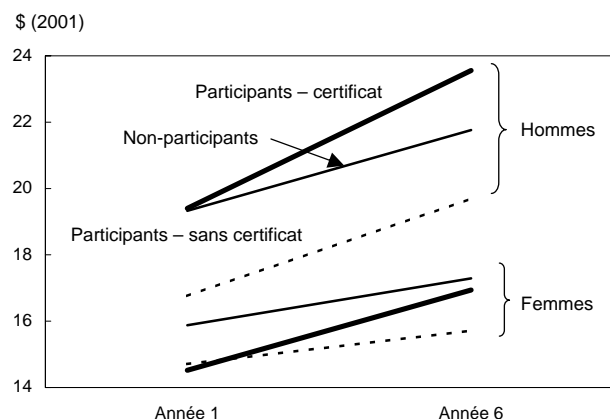
Les **gains horaires** portent sur l'emploi principal — celui comportant le plus grand nombre d'heures normales de travail — à la fin de l'année de référence ou à la fin de l'emploi si celui-ci a pris fin durant l'année. Les pourboires, les primes et les commissions sont compris. Pour les répondants qui ont déclaré un montant horaire comme salaire ou traitement, la valeur est reprise directement. Pour ceux qui ont utilisé une autre base, le montant est converti afin d'obtenir un taux horaire implicite, fondé sur le nombre de semaines ou de mois travaillés et le nombre d'heures par semaine habituellement travaillées.

Les **gains annuels** désignent les salaires et traitements totaux, tirés de tous les emplois rémunérés durant l'année de référence.

Les modifications des gains horaires et annuels survenues au cours des six années ont été comparées pour les trois groupes suivants :

- ceux qui n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement au cours des six années (non-participants);
- ceux qui ont fréquenté un établissement d'enseignement à un certain moment entre la deuxième et la cinquième année, mais qui n'ont pas obtenu de certificat d'études postsecondaires (étudiants adultes, sans certificat)⁴;
- ceux qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires entre la deuxième et la cinquième année (étudiants adultes, certificat).

Graphique Les travailleurs qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires ont affiché la plus forte croissance des gains horaires.



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

L'obtention d'un certificat d'études postsecondaires est rentable, peu importe le niveau de scolarité initial

En termes non techniques, la régression estime le rendement moyen de l'éducation des adultes, c'est-à-dire la différence entre la croissance des gains des participants et celle des non-participants, après la prise en compte de facteurs tels que l'âge, le niveau de scolarité initial, la taille de l'entreprise, l'affiliation syndicale, la province et la profession.

Les modèles de régression ont été estimés pour les hommes et les femmes jeunes (17 à 34 ans) et âgés (35 à 59 ans), ainsi que pour les hommes et les femmes ayant un niveau de scolarité initial plus faible (niveau secondaire ou inférieur) et plus élevé (au moins certaines études collégiales)⁷.

Les résultats viennent renforcer l'observation préalable que le rendement de l'éducation des adultes pour ceux qui n'obtiennent pas de certificat d'études postsecondaires n'est pas, de manière significative, différent de 0. En fait, il peut être négatif pour les hommes et les femmes âgés, du moins au cours de la brève période examinée (tableau 3). Par contre, ceux qui obtiennent un certificat profitent d'une croissance significative des gains⁸.

Tableau 3 Rendement de l'éducation des adultes au chapitre des gains pour différents groupes

	Hommes		Femmes	
	Horaires	Annuels	Horaires	Annuels
	%			
17 à 34 ans				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	6,9**	8,9**	10,6**	14,7*
35 à 59 ans				
Sans certificat	-7,0*	-27,2**	n.s.	-40,2**
Certificat	7,6**	n.s.	n.s.	n.s.
Diplôme d'études secondaires ou inférieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	10,1**	8,9*	9,7**	n.s.
Collège ou supérieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	5,8**	6,0*	n.s.	n.s.

* significatif au niveau $P < 0,10$ (estimations moins précises que **; à interpréter avec prudence).

** significatif au niveau $P < 0,05$.

n.s. n'est pas, de manière significative, différent de 0.

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

Tous les groupes d'hommes qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires — jeunes ou âgés, plus scolarisés ou moins scolarisés — ont connu, de façon significative, une croissance plus élevée de leurs gains horaires que ceux qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes. Le rendement variait de 6 % pour les hommes ayant au moins des études collégiales comme niveau de scolarité initial à 10 % pour ceux ayant un diplôme d'études secondaires ou moins⁹. De plus, les gains annuels de la plupart des groupes d'hommes (à l'exception de ceux âgés de 35 à 59 ans) ont enregistré un rendement considérable.

Pour les femmes, les avantages semblent par contre relativement limités. Seules les femmes âgées de 17 à 34 ans ont bénéficié d'un rendement élevé au chapitre des gains horaires et annuels — 11 % et 15 % respectivement — après l'obtention d'un certificat d'études postsecondaires. En outre, dans le cas des femmes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires, les gains horaires ont enregistré un rendement significatif,

Modèle de régression

Afin d'estimer le rendement de l'éducation des adultes, une équation semblable à celle couramment utilisée dans les études sur la croissance des gains (dont celle de Podgursky et Swaim, 1987) a été spécifiée,

$$\ln(W_{6i}) = \alpha + \delta \ln(W_{1i}) + \beta_1 C_i + \beta_2 SC_i + \theta X_{1i} + \varepsilon_i,$$

où $\ln W_1$ et $\ln W_6$ représentent le logarithme naturel des gains annuels ou horaires au cours de la première et de la dernière année d'observation respectivement. C et SC représentent les étudiants adultes qui ont et n'ont pas obtenu un certificat d'études postsecondaires, et X est un ensemble d'autres variables sur les caractéristiques de l'année 1 : l'âge, le carré de l'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, l'affiliation syndicale, la taille de l'entreprise, le régime de travail à plein temps ou à temps partiel, l'industrie, la profession, la province, la résidence en milieu urbain ou rural, le sexe et le panel.

L'équation peut être reformulée comme suit,

$$\ln(W_{6i} / W_{1i}) = \alpha + (\delta - 1) \ln(W_{1i}) + \beta_1 C_i + \beta_2 SC_i + \theta X_{1i} + \varepsilon_i,$$

pour estimer la croissance des gains entre la première et la sixième année, où β_1 et β_2 équivalent approximativement à la croissance des gains en pourcentage⁶ associée aux deux types d'éducation des adultes, en sus de la croissance enregistrée par les non-participants.

Autrement dit, β_1 et β_2 représentent le *rendement moyen* des deux types d'éducation des adultes (certificat et sans certificat).

Un point intéressant de ce modèle est qu'il permet de tenir compte des salaires initiaux, d'où la possibilité d'exercer un certain contrôle sur des caractéristiques inobservées telles que la motivation et les aptitudes, qui peuvent influencer sur la participation à l'éducation des adultes et la croissance des gains.

Afin de tenir compte de la complexité du plan d'enquête de l'EDTR, l'analyse de régression a été effectuée en utilisant les poids bootstrap et la version 9.0 de SUDAAN.

mais pas les gains annuels. L'obtention d'un certificat d'études postsecondaires permet peut-être aux femmes auparavant moins scolarisées de réduire le nombre d'heures travaillées dans le cadre de plusieurs emplois et de se concentrer sur un seul emploi mieux rémunéré.

Pour les hommes comme pour les femmes, ceux ayant un faible niveau de scolarité initial ont profité autant sinon plus de l'obtention d'un certificat d'études postsecondaires que ceux ayant un niveau de scolarité plus élevé.

Les étudiants adultes jeunes et âgés ont des parcours différents

Les étudiants adultes qui obtiennent un certificat d'études postsecondaires peuvent retirer des avantages sur deux plans différents : ils peuvent obtenir une augmentation ou une promotion au sein de leur entreprise, ou ils peuvent se trouver un emploi mieux rémunéré ailleurs. Ces scénarios ont été examinés en exécutant des modèles distincts pour les travailleurs qui gardent leur emploi (même emploi principal durant les six années¹⁰) et ceux qui changent d'emploi (au moins un changement d'emploi principal).

Le rendement a été considérable pour les hommes qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires tout en conservant le même emploi, peu importe l'âge et la scolarité. En fait, le rendement obtenu au chapitre des gains horaires était plus élevé pour les hommes âgés ainsi que pour les hommes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins (13 % et 15 % respectivement) que pour leurs homologues plus jeunes et plus scolarisés (6 % et 8 % respectivement). Dans le cas des femmes qui ont conservé le même emploi, les gains

Tableau 4 Rendement de l'éducation des adultes au chapitre des gains pour ceux qui ont gardé le même emploi

	Hommes		Femmes	
	Horaires	Annuels	Horaires	Annuels
17 à 34 ans	%			
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	6,3*	9,4*	n.s.	n.s.
35 à 59 ans				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	13,3**	8,6**	7,3*	9,5**
Diplôme d'études secondaires ou inférieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	15,3*	12,7*	n.s.	n.s.
Collège ou supérieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	7,6**	8,4**	n.s.	7,7**

* significatif au niveau $P < 0,10$ (estimations moins précises que **; à interpréter avec prudence).

** significatif au niveau $P < 0,05$.

n.s. n'est pas, de manière significative, différent de 0.

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

associés à la diplomation se sont limités aux femmes âgées de 35 à 59 ans et à celles ayant au moins des études collégiales comme niveau de scolarité initial (tableau 4).

Parmi les personnes qui ont changé d'emploi, l'obtention d'un certificat d'études postsecondaires s'est traduite par un rendement significatif en matière de rémunération uniquement pour les jeunes hommes et femmes, et pour les femmes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins (tableau 5). Les travailleurs âgés n'ont pas semblé en profiter. En fait, les femmes âgées qui ont obtenu un certificat et qui ont changé d'emploi ont enregistré une perte salariale comparativement à leurs homologues qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes. Les travailleurs âgés qui sont retournés aux études sans obtenir de certificat et qui ont changé d'emploi ont également affiché d'importantes pertes — les femmes, sur le plan des gains annuels, et les hommes, sur celui des gains horaires et annuels (voir *Les travailleurs âgés qui changent d'emploi*).

Tableau 5 Rendement de l'éducation des adultes au chapitre des gains pour ceux qui ont changé d'emploi

	Hommes		Femmes	
	Horaires	Annuels	Horaires	Annuels
	%			
17 à 34 ans				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	8,4*	n.s.	15,0**	n.s.
35 à 59 ans				
Sans certificat	-13,9*	-50,0**	n.s.	-49,3*
Certificat	n.s.	n.s.	-11,4**	n.s.
Diplôme d'études secondaires ou inférieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	n.s.	n.s.	10,9*	n.s.
Collège ou supérieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.

* significatif au niveau $P < 0,10$ (estimations moins précises que **; à interpréter avec prudence).

** significatif au niveau $P < 0,05$.

n.s. n'est pas, de manière significative, différent de 0.

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

Les travailleurs âgés qui changent d'emploi

Pourquoi les travailleurs âgés qui sont retournés aux études, plus particulièrement ceux qui n'ont pas obtenu un certificat d'études postsecondaires, ont-ils souvent connu de telles pertes de gains marquées comparativement aux autres travailleurs âgés qui ont changé d'emploi? Une des raisons peut être que les étudiants adultes plus âgés qui n'ont pas obtenu de certificat étaient beaucoup plus susceptibles d'être mis à pied pendant une longue période. Près d'un quart des hommes âgés et plus de la moitié des femmes âgées qui sont retournés aux études mais qui n'ont pas obtenu de certificat ont connu une période de chômage s'échelonnant sur au moins un an, contre seulement 3 % et 7 % respectivement des hommes et des femmes âgés qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes.

Ayant changé d'emploi, 35 à 59 ans	Au moins une période de chômage durant un an ou plus	
	Hommes	Femmes
	%	
Non-participants	3,3	6,6
Participants, sans certificat	23,0	52,0
Participants, certificat	7,0	18,0

Ceux qui ont été mis à pied pendant une longue période étaient plus susceptibles de retourner aux études, mais une plus petite proportion d'entre eux ont terminé un certificat d'études postsecondaires. Par exemple, 51 % des femmes âgées qui étaient en chômage pendant au moins un an sont retournées aux études, mais seulement un peu plus du quart ont obtenu un certificat. En revanche, parmi les femmes âgées qui n'ont jamais été en chômage pendant un an ou plus, seulement 12 % sont retournées aux études, mais près des deux tiers ont obtenu un certificat. On observe une tendance comparable chez les hommes. Les chômeurs chroniques (ou de longue date) peuvent éprouver un plus grand besoin de participer à l'éducation des adultes, mais disposent de moins de ressources pour terminer leurs études.

Ayant changé d'emploi, 35 à 59 ans	Non-participants	Ayant participé à l'éducation des adultes	
		Sans certificat	Certificat
		%	
Hommes			
En chômage, 1 an et +	63,3	24,5	12,3
Autre	88,2	3,9	7,9
Femmes			
En chômage, 1 an et +	49,3	36,9	13,8
Autre	87,8	4,3	7,9

La répartition de l'échantillon entre travailleurs gardant leur emploi et ceux changeant d'emploi révèle la façon différente dont les étudiants adultes jeunes et âgés profitent de la diplomation. Les étudiants âgés ont utilisé leur certificat pour progresser dans leur entreprise, tandis que les jeunes étudiants l'ont utilisé pour obtenir un emploi mieux rémunéré.

Les résultats différents pour les travailleurs jeunes et âgés peuvent refléter des changements dans le capital humain général et dans celui propre à l'entreprise. Le capital humain général désigne les connaissances et les compétences acquises au moyen d'une formation scolaire, ce qui est valable pour tous les emplois. Le capital humain propre à l'entreprise est plus limité.

Comme les jeunes travailleurs ont généralement une durée d'occupation de l'emploi plus courte dans une entreprise donnée, leur capital humain propre à l'entreprise tend à être moindre. Par conséquent, les jeunes travailleurs qui changent d'emploi peuvent profiter de leur certificat parce qu'ils ont accru leur capital humain général, tout en limitant les pertes de capital propre à l'entreprise. En revanche, les travailleurs âgés qui changent d'emploi peuvent être moins susceptibles de retirer des avantages immédiats de leur certificat puisque leur augmentation de capital humain général peut être neutralisée par leur perte de capital propre à l'entreprise.

Sommaire

Les avantages de l'éducation des adultes sont divers, mais seulement pour ceux qui obtiennent un certificat d'études postsecondaires. Les travailleurs qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires ont enregistré en général une plus forte croissance des gains que ceux qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes, même après la prise en compte de facteurs tels que la taille de l'entreprise, la profession, l'industrie, l'affiliation syndicale et la province.

Bien que les travailleurs âgés (35 à 59 ans) et les travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires ou moins aient participé moins souvent à l'éducation des adultes que leurs homologues plus jeunes et plus scolarisés, ceux qui l'ont fait ont souvent retiré autant sinon plus d'avantages. Toutefois, chez les travailleurs âgés, seuls ceux qui sont restés au service du même employeur ont profité de l'éducation des adultes, tandis que les jeunes travailleurs ont obtenu des retombées supérieures en changeant d'employeur.

La croissance des gains horaires des hommes et des femmes âgés restés au service du même employeur tout en obtenant un certificat d'études postsecondaires a été respectivement de 13 % et 7 % supérieure à celle de leurs homologues qui ne sont pas retournés aux études. La croissance de leurs gains annuels a, quant à elle, été respectivement de 9 % et 10 % plus élevée.

Toutefois, les gains des hommes et des femmes âgés qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires et qui ont changé d'employeur n'ont pas augmenté à un taux plus élevé que ceux de leurs homologues non participants.

Pour les jeunes travailleurs, particulièrement les jeunes femmes, l'obtention d'un certificat d'études postsecondaires a été associée davantage à un nouvel emploi mieux rémunéré qu'à un salaire supérieur au même endroit. Pour les jeunes femmes qui ont changé d'emploi, celles qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires ont enregistré une croissance de leurs gains horaires moyens de 15 % supérieure à celles qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes.

Perspective

■ Notes

1 L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) de Statistique Canada produit un certain nombre d'études sur l'éducation et sur la formation des adultes au Canada. Toutefois, l'EEFA étant une enquête transversale conçue principalement pour mesurer la fréquence et la variation des types d'éducation et de formation des adultes, elle ne se prête pas bien à l'examen des répercussions de l'éducation des adultes sur les gains (Hui et Smith, 2003).

2 Depuis 2004, les interviews sur le travail et le revenu sont combinées, si bien que chaque répondant est interviewé une fois par année.

3 Si une personne a plus d'un emploi, l'emploi principal est défini comme celui ayant le plus grand nombre d'heures normales de travail durant l'année. On considère que l'emploi principal est involontairement à temps partiel lorsque le répondant déclare qu'il n'a pu trouver qu'un emploi à temps partiel.

4 Les personnes qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires sont comprises dans ce groupe parce qu'elles étaient trop peu nombreuses pour justifier un groupe distinct. De plus, il est improbable qu'un diplôme d'études secondaires ait l'incidence monétaire d'un certificat d'études postsecondaires.

5 D'autres facteurs liés à la décision de devenir un étudiant adulte sont examinés en détail dans Zhang et Palameta (2006).

6 La variation exacte en pourcentage des gains est obtenue par $e^{\beta} - 1$, mais β est une bonne approximation lorsqu'il a une valeur relativement faible.

7 La taille insuffisante des échantillons rendait impossible l'utilisation de modèles de régression non chevauchants, par exemple, les jeunes hommes ayant un faible niveau de scolarité et les jeunes hommes ayant un niveau de scolarité élevé.

8 Le rendement supérieur en matière de rémunération n'est peut-être pas associé au certificat comme tel, mais plutôt au temps consacré aux études. Les personnes qui obtiennent un certificat sont susceptibles d'étudier plus longtemps et donc d'accumuler un capital humain accru, lequel aurait pu se traduire par un rendement supérieur, même si elles n'avaient pas obtenu de certificat. Par contre, un certificat peut envoyer un signal aux employeurs, simplifier la reconnaissance des titres et favoriser l'obtention d'un emploi ou d'une promotion. Malheureusement, il est difficile de distinguer entre ces deux explications étant donné qu'avant 2002, l'EDTR ne recueillait pas de renseignements détaillés sur la durée des études.

9 Comme l'EDTR ne recueillait pas de renseignements sur la formation en cours d'emploi avant 2002, certaines personnes classées dans la catégorie des non-participants peuvent en fait avoir reçu une telle formation. Par conséquent, le rendement de l'éducation des adultes peut être supérieur à celui estimé ici.

10 Seuls les travailleurs qui ont conservé leur emploi et qui n'ont jamais été mis à pied sont compris dans le sous-échantillon. Un peu plus de 100 travailleurs qui ont gardé leur emploi mais dont l'emploi principal avait toutefois été interrompu par une mise à pied ou dont les antécédents de mise à pied étaient imprécis ont été omis de l'analyse.

■ Documents consultés

ARMOUR, Stephanie. « Classrooms filled with returning adults: Difficult economy drives degree-seekers », *USA Today*, 13 juin 2003, p. B1.

GOWER, David. « Retour aux études : un défi d'avenir », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, automne 1997, vol. 9, n° 3, p. 34 à 42.

HUI, Shek-wai, et Jeffrey SMITH. *L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada*, n° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, n° 8, « Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche ».

PETERS, Valerie. *Travail et formation : Premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*, n° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2004, n° 15, « Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche ».

PODGURSKY, Michael, et Paul SWAIM. « Job displacement and earnings loss: Evidence from the Displaced Worker Survey », *Industrial and Labor Relations Review*, octobre 1987, vol. 41, n° 1, p. 17 à 29.

ZHANG, Xuelin, et Boris PALAMETA. *La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2006, n° 276, « Direction des études analytiques – Documents de recherche ».

Qui reçoit le prêt étudiant?

Costa Kapsalis

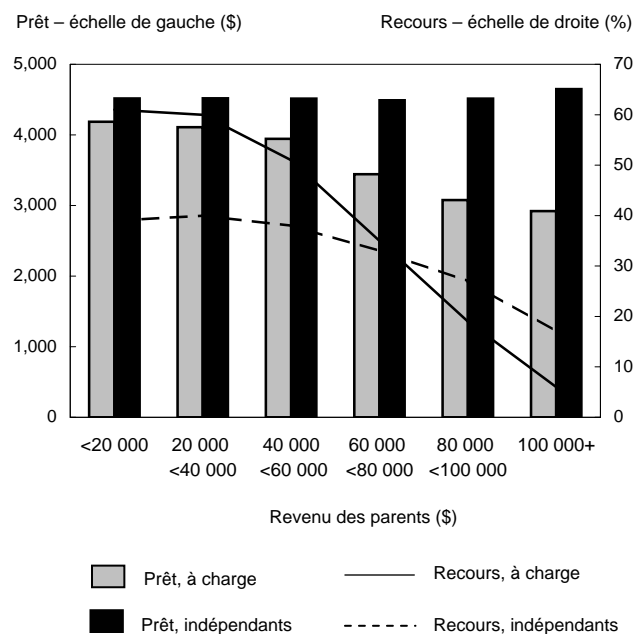
Le Canada accorde une grande importance aux études postsecondaires. Chaque année, dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE), environ 1,5 milliard de dollars en prêts et 80 millions de dollars en bourses sont versés aux étudiants qui en ont besoin. Toutefois, l'augmentation des frais de scolarité et l'accroissement de l'endettement des étudiants ces dernières années ont suscité des préoccupations concernant le caractère abordable des études postsecondaires. Selon un rapport récent, « le Canada éprouve des difficultés à assurer un accès égal de tous ses citoyens à l'économie du savoir. En dépit de plusieurs années de tentatives pour corriger la situation, un écart important persiste dans la participation aux études postsecondaires entre les jeunes provenant de milieux favorisés et les autres » (Junor et Usher, 2004).

La présente étude examine le rôle du PCPE. Même s'il est difficile de déterminer dans quelle mesure le PCPE a permis à des étudiants à faible revenu d'accéder aux études postsecondaires, l'étude aborde certaines questions : Les prêts aux étudiants sont-ils ciblés pour répondre aux besoins des jeunes à faible revenu? Dans quelle mesure le montant du prêt traduit-il les besoins financiers? Quelles sont les conséquences de la prise en compte du revenu des parents dans le cas des étudiants considérés comme étant à la charge de leurs parents?

L'étude est fondée sur une base de données qui est le résultat du couplage de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada et des dossiers administratifs du PCPE (voir *Sources des données et définitions*). L'analyse porte sur les personnes âgées de 18 à 24 ans. Le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne participent pas au PCPE et ont été par conséquent exclus. Le Yukon a aussi été exclu en raison de la taille limitée de l'échantillon.

Costa Kapsalis est au service de Data Probe Economic Consulting Inc. On peut le joindre au (613) 726-6597 ou à perspective@statcan.ca.

Graphique A Le recours au PCPE fléchit à mesure que le revenu des parents augmente.



Sources : Banque de Données administratives longitudinales, 2000; Programme canadien de prêts aux étudiants, 1999-2000

Prêts aux étudiants destinés aux familles à faible revenu

Le PCPE vise à aider les étudiants de familles à faible et à moyen revenus à compenser les coûts des études postsecondaires. Le programme fait une distinction entre les étudiants « à charge » et « indépendants ». Les personnes mariées, les parents seuls, les personnes qui ont été occupées au cours des 24 derniers mois et celles qui ont quitté l'école secondaire il y a plus de quatre ans sont considérées comme indépendants; les autres sont considérées comme à charge.

Dans le cas des étudiants à charge, le revenu des parents est pris en compte pour l'évaluation des besoins financiers. Par conséquent, il n'est pas surprenant de constater que le taux de recours au PCPE diminue rapidement dans le cas des parents dont le revenu est plus élevé — passant de 61 % en 2000 pour les jeunes dont les parents avaient un revenu inférieur à 20 000 \$ à 6 % pour ceux dont les parents touchaient un revenu de 100 000 \$ ou plus (graphique A). Chez les étudiants indépendants, le taux de recours diminue aussi au fur et à mesure que le revenu des parents augmente, mais plus graduellement.

Le montant moyen des prêts aux étudiants à charge diminue également au fur et à mesure qu'augmente le revenu des parents; du côté des étudiants indépendants, il demeure presque le même. En 2000, environ les deux tiers des montants des prêts sont allés à des étudiants dont les parents avaient un revenu inférieur à 60 000 \$, soit 73 % dans le cas des étudiants à charge et 51 % dans le cas des étudiants indépendants (tableau 1).

Les jeunes de familles à faible revenu toujours moins susceptibles de poursuivre des études postsecondaires à temps plein

Bien que les prêts visent les étudiants de familles à faible revenu, les taux d'inscription aux études postsecondaires à temps plein pour ce groupe demeurent bien inférieurs à ceux des étudiants de familles à revenu élevé (graphique B). Parmi les jeunes à charge, le taux d'inscription pour la fourchette supérieure du revenu familial en 2000 était presque deux

Tableau 1 Inscriptions aux études postsecondaires et recours au PCPE selon la situation des étudiants

Revenu des parents	Jeunes de 18 à 24 ans	Inscrits à temps plein	Emprunteurs	
			Total	Prêt moyen
	milliers	%	%	\$
Ensemble des jeunes	2 034,9	33,4	32,0	4 073
À charge	1 047,9	38,9	33,6	3 817
< 20 000 \$	116,3	28,6	60,6	4 186
20 000 \$ < 40 000 \$	193,1	32,6	59,5	4 108
40 000 \$ < 60 000 \$	199,1	36,1	50,7	3 943
60 000 \$ < 80 000 \$	188,7	38,5	35,2	3 442
80 000 \$ < 100 000 \$	137,8	42,2	18,8	3 077
100 000 \$ et plus	212,8	50,9	5,5	2 921
Indépendants	987,0	27,7	29,6	4 531
< 20 000 \$	135,1	16,8	39,4	4 516
20 000 \$ < 40 000 \$	196,6	19,6	40,0	4 518
40 000 \$ < 60 000 \$	189,1	23,4	37,7	4 514
60 000 \$ < 80 000 \$	173,2	27,6	32,6	4 490
80 000 \$ < 100 000 \$	118,6	33,7	26,8	4 513
100 000 \$ et plus	174,3	45,8	17,0	4 649

Sources : Banque de Données administratives longitudinales, 2000; Programme canadien de prêts aux étudiants, 1999-2000

fois plus élevé que pour la fourchette inférieure (51 % comparativement à 29 %). L'écart était encore plus grand dans le cas des jeunes indépendants (46 % comparativement à 17 %).

Sources des données et définitions

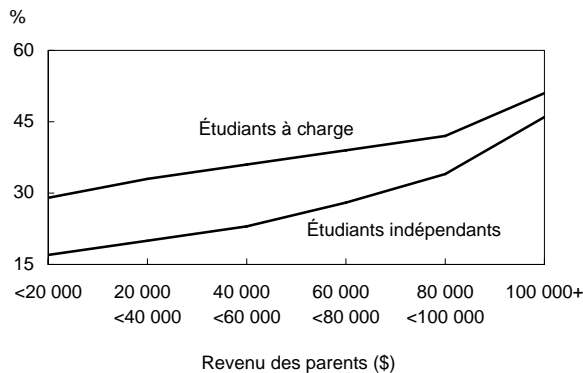
La base de données DAL/PCPE est le résultat du couplage de la banque de **Données administratives longitudinales** (DAL) de Statistique Canada et de la base de données du **Programme canadien de prêts aux étudiants** (PCPE). La banque DAL est constituée des dossiers fiscaux d'environ 20 % des déclarants. La base de données du PCPE comprend les dossiers administratifs de tous les emprunteurs. L'échantillon utilisé comprend tous les contribuables, qu'ils aient bénéficié ou non d'un prêt du PCPE.

Les étudiants à temps plein du niveau postsecondaire ont droit à une déduction pour études à temps plein. Les personnes étaient considérées comme des étudiants à temps plein en 2000 si elles avaient droit à une déduction pour études à temps plein cette année-là. Toutefois, il n'est pas possible de faire de distinction entre celles qui fréquentaient l'université, le collège ou un établissement privé.

Les emprunteurs du PCPE reçoivent des fonds pour une année de prêt (août à juillet). Afin d'assurer la cohérence avec les DAL, on a converti cette année en deux années civiles. Par exemple, un étudiant ayant reçu un prêt en 1999-2000 était considéré comme un emprunteur en 1999 et en 2000.

Dans le cas des jeunes qui vivaient avec leurs parents en 2000, le **revenu des parents** est le revenu de 2000. Pour les autres, il s'agit du revenu de la dernière année pendant laquelle ils étaient considérés comme des enfants. Le revenu des parents des années précédentes a été converti en dollars de 2000 selon l'indice des prix à la consommation. Il n'a pas été possible de déterminer le revenu des parents pour 14 % des étudiants à temps plein et 28 % des autres jeunes. Les poids ont été ajustés pour tenir compte des jeunes dont le revenu des parents n'est pas connu.

Graphique B Les taux d'inscription aux études postsecondaires augmentent avec le revenu des parents.



Sources : Banque de Données administratives longitudinales, 2000; Programme canadien de prêts aux étudiants, 1999-2000

Évidemment, on ne peut attribuer la totalité de la différence dans les taux d'inscription au revenu familial. Le niveau de scolarité des parents est au moins tout aussi important (Drolet, 2005; Lambert et coll., 2004). Des estimations additionnelles fondées sur le Recensement de 2001 confirment que les inscriptions à temps plein sont influencées par le revenu des parents, mais encore plus par le niveau de scolarité de ces derniers.

En outre, le revenu des parents a un effet plus marqué sur les inscriptions à l'université que sur celles au collège, et il n'a à peu près pas d'effet sur les inscriptions à temps partiel (voir *Inscriptions aux études postsecondaires selon le niveau de scolarité des parents*)¹. Néanmoins, le revenu des parents est important. En outre, même si les moyens financiers ne garantissent pas à eux seuls l'égalité d'accès aux études postsecondaires, les prêts et les bourses aux étudiants demeurent le principal outil de politique publique à ce chapitre.

Les jeunes indépendants ont des taux d'inscription plus faibles que les jeunes à charge, principalement parce qu'ils ont tendance à être plus âgés et que le taux d'inscription aux études postsecondaires diminue avec l'âge. Toutefois, les taux d'inscription des jeunes indépendants augmentent de façon plus marquée avec le revenu des parents. Il semble que les familles à revenu élevé soient plus susceptibles de subvenir plus longtemps aux besoins de leurs enfants qui sont aux études, et que l'exclusion du revenu des parents au moment de l'évaluation des besoins financiers des étudiants facilite l'admissibilité des enfants de familles à revenu élevé aux prêts aux étudiants.

La distance : un obstacle important à l'inscription aux études postsecondaires

D'autres facteurs viennent souvent s'ajouter aux considérations financières. Parmi les préoccupations importantes figure la proximité du collège ou de l'université

Le Programme canadien de prêts aux étudiants

Le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) est administré conjointement par le gouvernement fédéral, les neuf provinces participantes, et le Yukon. Le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut reçoivent d'autres paiements du gouvernement fédéral pour compenser l'aide comparable qu'ils fournissent dans le contexte de leur propre programme d'aide aux étudiants. La majorité des prêts vont aux étudiants à temps plein, et moins de 1 %, aux étudiants à temps partiel.

Le principal objectif du programme est d'aider les étudiants de familles à faible et à moyen revenus à assumer le coût des études postsecondaires. Le niveau d'aide est fondé sur les besoins financiers. Cela tient compte du coût des études (frais de scolarité, livres et fournitures, et frais de subsistance de base) ainsi que des ressources disponibles (revenu prévu de l'étudiant et de la famille, le cas échéant). En 2000, le plafond pour la portion fédérale était de 165 \$ par semaine d'études, soit environ 5 610 \$ pour une année scolaire type de 34 semaines.

En vertu des règles du PCPE, le revenu des parents est pris en compte uniquement dans le cas des étudiants à charge. Les étudiants sont considérés comme indépendants s'ils sont mariés, s'ils sont des parents seuls, s'ils ont été actifs au cours des 24 derniers mois ou s'ils ont quitté l'école secondaire il y a plus de quatre ans. Par exemple, dans le cas d'une famille de quatre personnes, la contribution annuelle des parents pour les étudiants à charge est fixée à zéro si le revenu brut combiné des parents est inférieur à 50 000 \$, à environ 3 000 \$ si le revenu est de 75 000 \$, et à environ 11 000 \$ si le revenu est de 100 000 \$. Les non-emprunteurs ont été classés de façon approximative selon les données disponibles pour tous les jeunes dans la banque de Données administratives longitudinales.

Les étudiants doivent commencer à rembourser leur prêt six mois après avoir terminé ou interrompu leurs études postsecondaires à temps plein. L'intérêt sur le prêt commence à s'accumuler à partir du moment où l'étudiant cesse d'être un étudiant à temps plein. Le taux réel et les modalités de remboursement sont établis au moment du début du remboursement.

(Frenette, 2003). Dans la fourchette inférieure du revenu des parents, les jeunes vivant à distance de navettage (70 km) d'une université étaient plus de deux fois plus susceptibles que ceux vivant plus loin de poursuivre des études postsecondaires (graphique C).

Le fait de vivre loin est particulièrement significatif lorsqu'il est combiné à un faible revenu des parents. Parmi les jeunes qui ne vivaient pas près d'une université ou d'un collège, ceux se situant dans la fourchette supérieure du revenu des parents étaient presque quatre fois plus susceptibles de s'inscrire que ceux dans la fourchette inférieure (41 % comparativement à 11 %).

Toutefois, même si la distance peut constituer un obstacle important pour certains, elle a des effets limités sur les taux globaux d'inscription. Cela vient de ce que la plupart des jeunes (81 %) vivent à distance de navettage d'une université. (Presque tous ceux vivant près d'une université vivent aussi près d'un collège.) Une autre proportion de 15 % des jeunes vivent à distance de navettage d'un collège seulement. Ainsi, seulement 5 % des jeunes vivent plus loin (tableau 2).

Le taux de recours au PCPE est plus élevé chez ceux vivant près d'un collège seulement

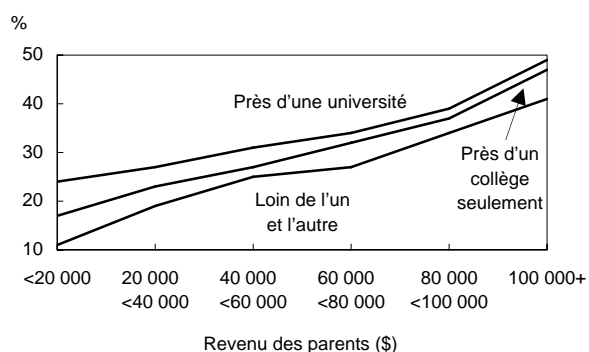
Le taux de recours au PCPE est plus élevé de 11 points de pourcentage chez ceux qui vivent près d'un collège seulement (41 %) que chez ceux qui vivent près d'une

université (30 %) (tableau 2). Le taux de recours chez ceux qui ne vivent pas à distance de navettage de l'un ou l'autre de ces établissements est de 38 %. C'est donc dire que le taux de recours au PCPE semble être influencé par les questions de distance, et particulièrement la proximité d'une université. Ces effets de la proximité sont les plus marqués parmi les étudiants à faible revenu, qui sont les plus susceptibles de recourir au PCPE.

La proximité d'une université ou d'un collège a peu d'incidence sur le montant des prêts

Les étudiants dont la famille ne vit pas à distance de navettage d'un établissement d'enseignement postsecondaire sont beaucoup plus susceptibles de quitter

Graphique C La proximité d'un établissement postsecondaire a plus d'incidence sur les taux d'inscription dans les tranches de revenu inférieures.



Sources : Banque de Données administratives longitudinales, 2000; Programme canadien de prêts aux étudiants, 1999-2000

Tableau 2 Inscriptions aux études postsecondaires et recours au PCPE selon la proximité d'un établissement

Revenu des parents	Jeunes de 18 à 24 ans	Inscrits à temps plein	Emprunteurs	
			Total	Prêt moyen
	milliers	%	%	\$
Près d'une université¹	1 644,1	34,6	30,3	4 023
< 20 000 \$	195,0	24,4	50,8	4 223
20 000 \$ < 40 000 \$	303,2	27,2	50,8	4 142
40 000 \$ < 60 000 \$	308,7	30,8	43,9	4 026
60 000 \$ < 80 000 \$	292,5	33,7	32,6	3 759
80 000 \$ < 100 000 \$	210,1	38,6	20,6	3 750
100 000 \$ et plus	334,6	49,1	9,7	4 181
Près d'un collège seulement	297,8	29,8	41,2	4 349
< 20 000 \$	38,0	16,7	61,6	4 605
20 000 \$ < 40 000 \$	65,0	23,0	59,5	4 561
40 000 \$ < 60 000 \$	61,2	26,7	56,0	4 463
60 000 \$ < 80 000 \$	54,6	32,5	42,0	4 096
80 000 \$ < 100 000 \$	36,6	37,3	29,5	3 911
100 000 \$ et plus	42,5	46,7	15,8	4 156
Loin de l'un et l'autre	93,0	23,9	37,9	3 924
< 20 000 \$	18,4	10,9	50,0	4 555
20 000 \$ < 40 000 \$	21,6	19,4	51,5	4 445
40 000 \$ < 60 000 \$	18,3	24,7	49,0	4 378
60 000 \$ < 80 000 \$	14,9	27,3	39,2	4 090
80 000 \$ < 100 000 \$	9,7	33,8	26,7	3 935
100 000 \$ et plus	10,0	40,9	13,7	2 661

¹ Presque tous les jeunes qui vivent à distance de navettage (70 km) d'une université vivent aussi à distance de navettage d'un collège.

Sources : Banque de Données administratives longitudinales, 2000; Programme canadien de prêts aux étudiants, 1999-2000

la maison pour étudier. Cela veut dire des coûts plus élevés. Des recherches antérieures ont démontré que « le montant médian annuel que les étudiants à temps plein vivant avec leurs parents ont consacré aux dépenses qui ne sont pas liées aux études a été de 3 800 \$, contre tout juste un peu plus de 8 000 \$ pour les jeunes qui ne vivaient pas chez leurs parents » (Barr-Telford et coll., 2003).

Le taux de recours aux prêts du PCPE semble traduire la différence relative aux besoins financiers des étudiants. Par exemple, il est plus élevé pour ceux qui vivent près d'un collège (41 %) que pour ceux qui vivent près d'une université (30 %). En revanche, le montant moyen du prêt du PCPE ne variait que d'environ 400 \$ entre les trois groupes de proximité (tableau 2). Plusieurs raisons sont possibles. Par exemple, les jeunes ne vivant pas à distance de navettage d'une université sont plus susceptibles de fréquenter un collège situé à proximité. La limite du montant du prêt, qui est la même pour tous les étudiants, peut constituer un autre facteur.

Les jeunes femmes ont des taux plus élevés de recours au PCPE et d'inscription aux études postsecondaires

En 2000, les jeunes femmes avaient à la fois un taux plus élevé d'inscription à temps plein aux études postsecondaires et un taux plus élevé de recours au PCPE que les jeunes hommes. En moyenne, l'écart au chapitre de l'inscription était de 8 points de pourcentage (38 % comparativement à 30 %), tandis que l'écart entre les taux de recours au PCPE était de 5 points (34 % comparativement à 29 %) [tableau 3].

Les prêts aux familles à faible revenu sont mieux ciblés en Ontario

La région de l'Atlantique affichait le taux le plus élevé de recours au PCPE (45 % comparativement à 31 % ou moins ailleurs). Néanmoins, son taux moyen d'inscription aux études postsecondaires (30 %) s'apparentait à celui des autres régions, sauf l'Ontario (36 %) [tableau 4].

Parmi toutes les régions, l'Ontario ressort comme celle dont les prêts sont les mieux ciblés et dont les taux d'inscription sont répartis le plus également. Le taux moyen de recours au PCPE y était semblable à celui des autres régions, sauf l'Atlantique, mais l'écart entre les taux de recours chez les jeunes dont les parents avaient un faible revenu et ceux dont les parents avaient un revenu élevé y était le plus important.

Tableau 3 Inscriptions aux études postsecondaires et recours au PCPE selon le sexe

Revenu des parents	Jeunes de 18 à 24 ans	Inscrits à temps plein	Emprunteurs	
			Total	Prêt moyen
	milliers	%	%	\$
Hommes	1 072,0	29,5	29,2	4 025
< 20 000 \$	135,9	19,0	47,8	4 241
20 000 \$ < 40 000 \$	205,8	22,0	48,1	4 177
40 000 \$ < 60 000 \$	204,6	25,9	43,5	4 041
60 000 \$ < 80 000 \$	189,7	29,6	30,8	3 770
80 000 \$ < 100 000 \$	134,3	34,3	20,4	3 675
100 000 \$ et plus	201,7	44,8	9,6	4 125
Femmes	963,0	37,8	34,4	4 107
< 20 000 \$	115,6	26,0	55,6	4 307
20 000 \$ < 40 000 \$	183,9	30,6	55,3	4 266
40 000 \$ < 60 000 \$	183,7	34,4	47,7	4 182
60 000 \$ < 80 000 \$	172,1	37,4	37,1	3 877
80 000 \$ < 100 000 \$	122,1	42,6	23,7	3 866
100 000 \$ et plus	185,4	52,7	11,2	3 877

Sources : Banque de Données administratives longitudinales, 2000; Programme canadien de prêts aux étudiants, 1999-2000

En outre, l'Ontario enregistrerait l'un des écarts les plus faibles entre les taux d'inscription des jeunes dont les parents touchaient un faible revenu et ceux dont les parents touchaient un revenu élevé. Même s'il est tentant de conclure que les prêts mieux ciblés du PCPE représentent un facteur, les différences entre l'Ontario et les autres régions nécessitent un examen plus poussé.

Les jeunes immigrants ont des taux plus élevés de recours au PCPE et d'inscription aux études postsecondaires

Enfin, les étudiants de familles arrivées au Canada depuis 1980 affichaient un taux beaucoup plus élevé de recours au PCPE que les autres (45 % comparativement à 31 %). La différence se concentrait principalement dans l'intervalle de revenus parentaux de 40 000 \$ à 100 000 \$ (un écart d'environ 7 points de pourcentage). L'écart restant était attribuable au revenu plus faible des parents (p. ex., 58 % de ces étudiants immigrants avaient des parents dont le revenu était inférieur à 40 000 \$, contre 29 % des autres étudiants) [tableau 5].

Tableau 4 Inscriptions aux études postsecondaires et recours au PCPE selon la région

Revenu des parents	Jeunes de 18 à 24 ans	Inscrits à temps plein	Emprunteurs	
			Total	Prêt moyen
	milliers	%	%	\$
Atlantique	234,6	30,3	45,4	4 680
< 20 000 \$	36,2	16,5	66,5	4 866
20 000 \$ < 40 000 \$	58,0	22,3	65,9	4 838
40 000 \$ < 60 000 \$	54,3	28,6	59,6	4 696
60 000 \$ < 80 000 \$	38,8	35,3	42,2	4 271
80 000 \$ < 100 000 \$	22,4	43,8	26,4	4 389
100 000 \$ et plus	25,0	52,4	16,5	5 037
Ontario	982,4	35,9	31,0	3 896
< 20 000 \$	108,1	25,7	56,0	4 141
20 000 \$ < 40 000 \$	172,7	28,6	54,6	4 062
40 000 \$ < 60 000 \$	177,1	31,9	46,9	3 966
60 000 \$ < 80 000 \$	177,0	34,1	34,5	3 603
80 000 \$ < 100 000 \$	130,7	39,0	20,9	3 467
100 000 \$ et plus	216,8	49,6	8,3	3 898
Manitoba et Saskatchewan	215,9	31,0	29,7	4 079
< 20 000 \$	30,4	14,9	46,9	4 327
20 000 \$ < 40 000 \$	47,7	23,9	47,4	4 182
40 000 \$ < 60 000 \$	46,7	28,7	41,0	4 126
60 000 \$ < 80 000 \$	39,6	33,9	26,8	3 920
80 000 \$ < 100 000 \$	24,2	40,9	18,6	4 219
100 000 \$ et plus	27,2	52,5	10,1	3 556
Alberta	284,6	30,7	30,9	3 753
< 20 000 \$	30,0	17,8	50,3	3 896
20 000 \$ < 40 000 \$	52,5	22,5	50,5	3 735
40 000 \$ < 60 000 \$	53,2	25,9	43,1	3 675
60 000 \$ < 80 000 \$	50,1	30,6	36,5	3 660
80 000 \$ < 100 000 \$	38,0	35,6	24,2	3 726
100 000 \$ et plus	60,8	45,1	12,7	3 978
Colombie-Britannique	316,6	32,3	28,2	4 279
< 20 000 \$	46,7	26,2	38,1	4 299
20 000 \$ < 40 000 \$	58,7	27,3	37,5	4 390
40 000 \$ < 60 000 \$	57,0	29,5	35,4	4 204
60 000 \$ < 80 000 \$	56,2	31,4	30,3	4 204
80 000 \$ < 100 000 \$	41,1	34,1	24,1	4 160
100 000 \$ et plus	56,9	44,9	13,8	4 415

Sources : Banque de Données administratives longitudinales, 2000; Programme canadien de prêts aux étudiants, 1999-2000

Les jeunes immigrants avaient aussi des taux d'inscription à temps plein légèrement plus élevés. La différence était plus prononcée à l'intérieur des groupes de revenus parentaux similaires. Cela vient de ce que les revenus des parents d'immigrants sont plus faibles. Par conséquent, la différence globale dans les taux d'inscription est plus faible que celle observée à l'intérieur de tranches de revenu particulières.

Tableau 5 Inscriptions aux études postsecondaires et recours au PCPE selon le statut d'immigrant

Revenu des parents	Jeunes de 18 à 24 ans	Inscrits à temps plein	Emprunteurs	
			Total	Prêt moyen
	milliers	%	%	\$
Immigrants récents¹	181,1	34,7	44,8	3 857
< 20 000 \$	52,8	29,2	50,5	4 196
20 000 \$ < 40 000 \$	51,9	32,1	54,4	3 868
40 000 \$ < 60 000 \$	32,6	35,1	52,3	3 721
60 000 \$ < 80 000 \$	20,5	38,8	40,4	3 406
80 000 \$ < 100 000 \$	10,9	44,3	28,4	3 528
100 000 \$ et plus	12,4	52,8	11,5	3 709
Autres	1 853,4	33,3	30,7	4 077
< 20 000 \$	198,5	20,4	52,6	4 343
20 000 \$ < 40 000 \$	337,9	25,2	51,6	4 284
40 000 \$ < 60 000 \$	355,5	29,4	45,0	4 168
60 000 \$ < 80 000 \$	341,3	32,9	33,7	3 859
80 000 \$ < 100 000 \$	245,5	38,0	21,8	3 807
100 000 \$ et plus	374,7	48,5	10,4	3 787

¹ 1980 ou après.

Sources : Banque de Données administratives longitudinales, 2000; Programme canadien de prêts aux étudiants, 1999-2000

Résumé

Le PCPE est bien ciblé selon le niveau de revenu des parents. Si on laisse de côté la distinction entre les étudiants à charge et les étudiants indépendants, 52 % de tous les étudiants à temps plein du niveau postsecondaire dont les parents avaient un revenu inférieur à 40 000 \$ ont reçu un prêt en 2000, comparativement à 14 % des étudiants dont les parents avaient un revenu de 80 000 \$ ou plus. Toutefois, il subsiste des écarts considérables dans les taux d'inscription selon le niveau de revenu des parents. Par exemple, le taux d'inscription du groupe dont les parents avaient un revenu de 80 000 \$ ou plus représentait près du double de celui du groupe dont les parents touchaient un revenu inférieur à 40 000 \$ (44 % par rapport à 25 %).

Évidemment, les différences selon le revenu des parents ne sont pas entièrement attribuables à des facteurs financiers. Le niveau de scolarité des parents, même s'il est fortement corrélé au revenu, est un facteur encore plus important. Néanmoins, le faible revenu des parents demeure un obstacle significatif aux études postsecondaires.

Inscriptions aux études postsecondaires selon le niveau de scolarité des parents

Niveau de scolarité et revenu des parents	Université à temps plein	Collège à temps plein	L'un ou l'autre à temps partiel
	%		
Ensemble des jeunes	19,2	12,7	10,8
Université	32,9	11,2	10,8
< 20 000 \$	27,5	9,8	12,1
20 000 \$ < 40 000 \$	27,4	11,0	10,2
40 000 \$ < 60 000 \$	27,5	11,3	11,9
60 000 \$ < 80 000 \$	29,6	11,9	11,5
80 000 \$ < 100 000 \$	33,0	12,1	10,9
100 000 \$ et plus	39,4	10,7	9,9
Collège seulement	15,8	16,1	11,4
< 20 000 \$	12,1	13,6	10,6
20 000 \$ < 40 000 \$	13,2	14,1	11,2
40 000 \$ < 60 000 \$	14,5	15,9	11,0
60 000 \$ < 80 000 \$	15,7	16,6	11,5
80 000 \$ < 100 000 \$	18,0	17,2	12,2
100 000 \$ et plus	20,3	18,2	11,7
Aucunes études postsecondaires	11,0	11,7	10,4
< 20 000 \$	8,8	9,3	9,4
20 000 \$ < 40 000 \$	10,2	10,4	10,1
40 000 \$ < 60 000 \$	11,2	11,6	10,6
60 000 \$ < 80 000 \$	11,6	13,6	10,9
80 000 \$ < 100 000 \$	12,9	13,5	10,9
100 000 \$ et plus	14,5	15,1	11,6

Nota : Le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont exclus.

Source : Recensement de la population, 2001

Perspective

Note

1 D'autres recherches ont démontré que la proportion de ceux qui fréquentent le collège est plus uniforme parmi les différents niveaux de revenu des familles (De Broucker, 2005). De plus, la majorité des jeunes de familles à faible revenu ont fréquenté le collège, tandis que ceux qui provenaient de familles à revenu élevé sont allés à l'université (Lavallée, Pereboom et Grignon, 2001).

Documents consultés

BARR-TELFORD, Lynn, Fernando CARTWRIGHT, Sandrine PRASIL et Kristina SHIMMONS. *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires*, n° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, n° 007.

DE BROUCKER, Patrice. *Accéder aux études postsecondaires et les terminer : la situation des étudiants à faibles revenus*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2005.

DROLET, Marie. *Participation aux études postsecondaires au Canada : le rôle du revenu et du niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990?*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2005, n° 243.

FRENETTE, Marc. *Accès au collège et à l'université : est-ce que la distance importe?*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, n° 201.

JUNOR, Sean, et Alex USHER. *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2004.

LAMBERT, Mylène, Klarka ZEMAN, Mary ALLEN et Patrick BUSSIÈRE. *Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi? Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, n° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2004, n° 026.

LAVALLÉE, Laval, Bert PEREBOOM et Christiane GRIGNON. *Access to Postsecondary Education and Labour Market Transition of Postsecondary Students*, Programme canadien de prêts aux étudiants, Développement des ressources humaines Canada, 2001, rapport inédit.

Le présent article est fondé sur des recherches effectuées pour Ressources humaines et Développement social. L'auteur est reconnaissant envers David Cogliati, Leesha Lin, Jerry Situ, Khaled Jaber et Chris Muldowney du Programme canadien de prêts aux étudiants, ainsi qu'envers Marc Frenette et Tom Swoger de Statistique Canada.